

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 2 mars 2015, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Isabelle Deland, Léo Choquette, Daniel Thimineur, et Valérie Lafond sous la présidence Mme. Andrée Clouâtre mairesse, formant quorum.

Absentes : Mme. Danielle Charbonneau et Mme. Francine Grenon

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

La mairesse, madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 hrs.00.

5154-03-2015
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 2 mars 2015.

5155-03-2015
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le varia ouvert.

5156-03-2015
Adoption des
procès-verbaux

Il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Andrée Clouâtre et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des 2 et 9 février 2015.

5157-03-2015
Adoption des
comptes à payer
du mois de février
et ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de février 2015 totalisant la somme de **93 659.79 \$**.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de février 2015 au montant de **56 783.47 \$**.

Pour un total de comptes à payer de : **150 443.26\$**.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de questions

Quelques questions furent posées.

5158-03-2015
Congrès ADMQ

Attendu que le congrès annuel de l'ADMQ aura lieu du 17 au 19 juin prochain à Québec et que la directrice générale a manifesté son intérêt à participer au congrès;

Pour ces causes, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la directrice générale à participer audit congrès;

QUE les frais d'inscriptions au congrès de 561.08\$ comprenant les taxes ainsi que les déplacements, stationnement, repas et réservation de chambre ou tout autre frais inhérent au congrès seront défrayés par la municipalité.

5159-03-2015
Q.P. 1^{er} versement
RIAEPVH

Considérant que la municipalité d'Henryville a adopté par sa résolution no. 5070-12-2014 les prévisions budgétaires de la RIAEPHV pour 2015;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 1^{er} versement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise, au montant de 36, 419.00\$ tel que prévu au budget.

**5160-03-2015
Paiement Site
WEB**

Considérant que la conception et l'installation du site Web ont été réalisées et que la formation aux employés a eu lieu le 24 février;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité de payer le montant de 2860.\$ à Mme. Marie-Josée Faubert pour l'implantation du site Web tel qu'attribuer par la résolution no. 5103-01-2015.

**5161-03-2015
Autorisation de
passage journée
cyclisme**

Considérant qu'une demande a été faite le 5 février 2015 par le Circuit cycliste du lac Champlain afin d'utiliser une partie du réseau routier de la Municipalité d'Henryville le 6 juin 2015 tel que décrit dans la demande;

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'accorder la permission au Circuit cycliste du lac Champlain, d'utiliser une partie du réseau routier de la municipalité tel qu'identifié au plan inclus à la demande;

Que le directeur des incendies M. Alain Héту sera mis au courant de l'évènement et qu'aucun effectif ne sera mis à la disposition des participants.

**5162-03-2015
Demande de
rapport USEP**

Attendu que la municipalité a demandé par la résolution no 5139-02-2015 un rapport final d'exécution des travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées;

Attendu que la municipalité est en droit d'obtenir le rapport vu la fin des opérations à l'usine d'épuration des eaux usées par JCF Architecture et Nordmec Construction inc;

Attendu que la municipalité est en droit d'exiger ledit rapport;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité réitère sa demande afin de recevoir ledit rapport au plus tard le 10 mars, faute de quoi, la municipalité prendra les recours nécessaires pour obtenir gain de cause.

**5163-03-2015
Demande de
réparations de
trappes, porte,
boîtier et garde-
corps**

Attendu qu'une recommandation avait été effectuée au fait de remplacer 3 trappes d'accès, 2 portes en aluminium, 3 boîtiers ainsi que 2 garde-corps pour se rendre conforme à l'USEP;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise ABM Enviro à nous fournir les pièces requises pour le remplacement des équipements défectueux pour un montant de 7630.\$ comprenant les plans, plus les taxes applicables.

**5164-03-2015
Rénovation
bibliothèque**

Attendu que la bibliothèque a besoin de rénovations et doit être peinte;

Attendu que Justice Alternative nous offre leur aide afin d'accomplir lesdits travaux;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition de peinture et d'outils de travail pour un montant de 656.70\$ incluant les taxes applicables et autorise le paiement de ladite dépense.

**Dépôt du rapport
service incendie**

Le rapport mensuel du service incendie est déposé.

**5165-03-2015
Achat de gants**

Attendu que 2 soumissions ont été demandées pour l'achat de gants pour le service incendie d'Henryville;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise l'achat de 19 paires de gants d'Aréo-Feu au montant de 83.\$ l'unité représentant 1577.\$ plus les taxes applicables et le transport.

5166-03-2015
Vérification
annuelle pompe

Attendu qu'il y a lieu de faire exécuter annuellement un test de pompe pour les véhicules du service incendie d'Henryville;

En conséquence sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland , il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Jacques Thibault pour faire les tests annuels.

5167-03-2015
Programme
d'entretien annuel

Attendu qu'il y a lieu de faire exécuter l'entretien des pinces de désincarcération et qu'un seul fournisseur offre ce service pour nos équipements;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Boivin & Gauvin inc. à procéder au programme d'entretien pour les pinces de désincarcération au montant de 988.01\$ incluant les taxes applicables.

5168-03-2015
Achat de plaques
de dénombrement

Attendu que le Service des incendies d'Henryville doit identifier tous les pompiers;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland , il est résolu à l'unanimité que l'acquisition de plaques de dénombrement soit autorisée provenant de la compagnie LM Gravure Plus au coût de 196.25\$ plus les taxes applicables.

Dépôt du rapport
de l'inspecteur
municipal

Le rapport mensuel de l'inspecteur municipal est déposé.

5169-03-2015
Dossier roulotte
Coin Champlain
et Dollard- des-
Ormeaux

Attendu qu'un véhicule récréatif a été stationné, à l'été 2014, sur le lot 4 775 652, aussi connu comme le 141, rue Dollard-des-Ormeaux en la municipalité d'Henryville;

Attendu que la présence du véhicule récréatif sur ledit terrain est en contravention avec le règlement de zonage 59-2006 et le règlement de nuisance 92-2008;

Attendu que le véhicule récréatif devait quitter le terrain en septembre 2014 suite à une conversation avec M. Michel Brisebois, père du propriétaire du terrain;

Attendu qu'un avis fut envoyé au propriétaire M. Gabriel Brisebois l'enjoignant de régulariser la situation au plus tard le 15 février 2015;

Attendu qu'en date du 18 février 2015, subsistait toujours sur le terrain une partie du véhicule;

En conséquence sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité :

Que la municipalité par l'entremise de la personne désignée, soit M. Jean-Pierre Héon, inspecteur municipal est autorisé à porter plainte à la cour municipale, pour et au nom de la municipalité, pour toute infraction relative à ces règlements et entame tout recours de droit devant les tribunaux de juridiction compétente.

5170-03-2015
Adoption projet
de règlement
59-2006-10

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 9 février 2015 avec dispense de lecture;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le premier projet du règlement 59-2006-10 modifiant le règlement de zonage.

- 5171-03-2015**
Adoption projet de règlement 153-2015 permis et certificats
- Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 9 février 2015 avec dispense de lecture;
- En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le premier projet du règlement 153-2015 relatif aux permis et certificats.
- 5172-03-2015**
Achat de douche et raccordement de l'alun USEP
- Attendu que l'APSAM a fait des recommandations au fait que l'USEP devrait se munir d'une douche ainsi que du raccordement à l'alun et ce de façon sécuritaire;
- Attendu que la municipalité a demandé des soumissions à 3 fournisseurs;
- Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 23 février à 16:05hrs;
- Attendu que deux soumissionnaires ont répondu à l'invitation;
- En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour les travaux à Plomberie Pier-Eau Inc., plus bas soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 9778.62\$ incluant les taxes applicables.
- Soumissionnaires :Plomberie A.C. Inc. : 10462.73 \$
:Plomberie Pier-Eau Inc. : 9778.62\$
- 5173-03-2015**
Adhésion annuelle Ordre des Urbanistes
- Sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie les coûts d'adhésion à l'Ordre des Urbanistes du Québec de M. Jean-Pierre Héon pour la cotisation annuelle au montant de 375.57\$ incluant les taxes applicables.
- 5174-03-2015**
Avis de motion
- Avis de motion est donné par Valérie Lafond afin de modifier le règlement de zonage 59-2006 relativement aux usages autorisés dans la zone 202.
- 5175-03-2015**
Analyse et échantillonnage RIAEPHV
- CONSIDÉRANT que lors d'une défaillance du système de traitement de l'eau potable, susceptible de compromettre le respect des normes de qualité de l'eau ou un résultat d'analyse démontrant la présence de bactéries coliformes fécales ou Escherichia coli, la municipalité d'Henryville doit aviser sans délai le Ministère de l'environnement, les utilisateurs de ce système et le Directeur de la Santé Publique, du fait que l'eau est considérée impropre à la consommation;
- En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité :
- QU'afin d'accélérer la procédure de retour à la conformité, les échantillons soient prélevés et acheminés au laboratoire d'analyse par l'opérateur de la Régie;
- QUE l'échantillonnage doit se faire de façon à suivre l'écoulement de l'eau à partir de la municipalité d'Henryville jusqu'à la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville;
- QUE la secrétaire de la Régie soit responsable d'informer les municipalités et le Directeur de la santé publique des résultats des analyses de laboratoire.
- 5176-03-2015**
Utilisation ondes d'Henryville
- Attendu que la municipalité de Saint-Sébastien a des difficultés pour obtenir des ondes /fréquences régulières lors d'intervention du service incendie;
- En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la municipalité de Saint-Sébastien à utiliser les ondes d'Henryville et que le renouvellement d'Industries Canada pour 2015 des radios communication soit payé par chacune des municipalités.

5177-03-2015
Branchement lien
internet de Venise

Attendu qu'il y a lieu que les municipalités de Saint-Sébastien et Henryville soient branchées sur le lien internet de Venise-en-Québec pour les services incendie;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la facture pour le branchement sur le lien internet de Venise-en-Québec soit répartie en trois parties égales.

Période de
questions

Quelques questions furent posées.

5178-03-2015
Levée de la séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :40 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Andrée Clouâtre, mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière